



amende de 100€ à Irun en Espagne

Par **jeanps**, le **19/04/2019** à **21:42**

Bonjour,

Il m'est arrivé ce matin, vendredi 19 avril 2019, une chose que je ne croyais pas possible.

J'allais faire du vélo, en partant de Hendaye en France vers la ville d'Irun en Espagne au Pays Basque.

Devant un contrôle routier de la police espagnole, j'arrive avec mon vélo et je ne contourne pas les deux plots qui servaient à dévier les voitures sur une seule voie mais je ralentis quand même bien sûr.

Là, le responsable me sermonne en me signalant que je devais contourner ces 2 plots. Alors en montrant un geste d'énervement je reviens en arrière pour passer devant ces plots.

Et là c'est le début du n'importe quoi. Ils m'arrêtent, me prennent le vélo, qu'ils immobilisent et l'accrochent autour d'un pilône avec un cadena et me disent que je ne pourrai le récupérer que si je paye en liquide 100€. J'ai appelé ma femme qui est venue de France et nous avons payé en liquide avec une sorte de reçu.

Bien sûr si j'avais montré patte blanche en m'excusant et disant que je n'avais pas vu, tout se serait bien passé je pense.

Y-a-t-il un recours quelconque contre ce genre de pratique, qui me semble très disproportionné par rapport à l'infraction commise si infraction il y a.

En vous remerciant par avance de votre réponse.

Bien cordialement.

Jean-Pierre Spagnol